CONSEIL D'ADMINISTRATION

JEUDI 6 AVRIL 2023
COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR :

- Conseil d'administration du 15 décembre 2022 : validation du compte rendu
- Point budget 2023
- Présentation du projet de convention pluriannuelle de partenariat, d'objectifs et de moyens 2023/2027 entre le Département de l'Ardèche et le CAUE de l'Ardèche
- Informations ressources humaines
- Création du Comité Social et Economique (CSE) du CAUE
- Elaboration de la stratégie de communication du CAUE : calendrier
- Points divers

Le 6 avril 2023 à 18h00, le Conseil d'administration s'est réuni dans les locaux du CAUE à Privas.

ASSISTAIENT À LA RÉUNION :

Laurence ALLEFRESDE, conseillère départementale, maire de Prunet
Wesley BAUDEZ, représentant du personnel du CAUE de l'Ardèche
Guy BOUCHER, adjoint au maire de Jaujac
Sandrine CHAREYRE, vice-présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, maire de St-Priest
Francis DOUILLET, vice-président de SOLIHA Ardèche
Christian FEROUSSIER, président du CAUE, vice-président du Département, maire de St-Fortunat-sur-Eyrieux
Patrick FOURCHEGU, maire de Boucieu-le-Roi
Hélène LACROIX, administratrice CAUE de l'Ardèche
Brigitte MOREL, administratrice CAUE de l'Ardèche
Hervé OZIL, administrateur du CAUE
Céline VIDALLET, représentant le Conseil régional de l'Ordre des architectes
Laure VIGNERON, représentant la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche
Jean-François VILVERT, Architecte des Bâtiments de France – UDAP de l'Ardèche

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Équipe du CAUE de l'Ardèche :

Jérôme DAMOUR, directeur du CAUE
Isabelle BARUT, assistante administrative et d'accueil assurant le secrétariat de séance
Kevin DOUSSAINT, conseiller paysagiste

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex
Tél : 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

ETAIENT EXCUSÉS :

Thierry AUMAGE, directeur académique des services de l'Education Nationale
Célia AUZOU, architecte
Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques
Florine LACROIX, représentant l'Association régionale de la fédération française du paysage
Laurent MARCE, conseiller départemental, maire de Talencieux
Fabienne MUNOZ, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat
Ingrid RICHIOUD, vice-présidente du Département, adjointe au maire de Tournon- sur- Rhône
Robert ROUX, 2ème vice-président du CAUE, gérant bureau d'études d'architecture

Le Président ouvre la séance en énumérant la liste des excusés.

Il accueille et souhaite la bienvenue à Wesley BAUDEZ, ré-élu le 4 avril 2023 représentant du personnel.

Il souligne l'activité importante du CAUE. 18 nouvelles sollicitations ont été reçues depuis le début de l'année. Il remercie l'équipe de son investissement.
Le projet d'orientation se met en place avec des actions qui se poursuivent et d'autres nouvelles qui se mettent en place.
Il assure de son soutien total pour obtenir les moyens financiers afin que le CAUE, outil d'ingénierie indispensable, puisse assurer ses missions.

Le Président rappelle le contexte délicat avec le Département pour renouveler la convention pluriannuelle de partenariat. Il a entendu les inquiétudes de l'équipe sur le manque de visibilité et travaille avec les membres du Bureau pour apporter des réponses.
Les échanges avec le Département continuent afin de sécuriser le budget pour pérenniser l'équipe.
Le 17 mars la commission permanente du Département a voté 700 000 euros de reversement de TA au CAUE pour 2023. Le Président a mis toute son énergie afin d'obtenir cette somme car il est un ferveur défenseur des actions territoriales dans lesquelles s'inscrivent celles du CAUE.
Pour les années suivantes, il faudra obtenir des assurances pluriannuelles du Département pour le fonctionnement de la structure. Le CAUE doit faire connaître encore mieux ses actions, être visible et donner plus de clarté dans ses missions.

En introduction au CA, Christian FEROUSSIER souhaite partager l'actualité du CAUE par une présentation d'un dossier d'accompagnement de collectivité et laisse la parole à Kévin DOUSSAINT, conseiller paysagiste.
Celui-ci présente la traversée du village de Saint-André-de-Cruzières et sa valorisation, fruit d'un partenariat avec le service des routes du Département. Des démarches participatives ont eu lieu et un plan guide a été rendu.

1. Conseil d'administration du 15 décembre 2022 : validation du compte rendu.

Le compte rendu du 15/12/2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Point budget 2023

2 documents sont distribués, un budget à 700 000 euros de TA et un sur la base de 800 000 euros de TA reversés.
Le projet de budget a été présenté au CA du 15 décembre 2022. Il a été mis à jour pour ce CA du 6 avril. Il sera présenté à l'AG du 8 juin prochain.

2.1 Budget 2023 :

Les charges :

Les charges s'élèvent à 996 106 euros (987 417 présentés en décembre 2022).

- Les charges de fonctionnement : s'élèvent à 167 395 euros (165 264 euros présentés en décembre 2022)

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex
Tél : 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

- Le programme d'actions : montant de dépenses 59 472 euros (53 072 présentés en décembre 2022). Il représente un coût de 20 000 euros pour le CAUE.

L'augmentation intègre les actions, les « nouveaux modes de faire/formation » et les « nouveaux outils de communication ».
Les dépenses les plus importantes font l'objet de financements extérieurs :
Cours d'écoles : crédits DRAC,réseau paysage : crédits DREAL, lieux ordinaires pour beaux projets culturels : crédits LEADER (et mobilisation crédits préfecture en plus), paysages mobilisés : crédits LEADER

- Les charges liées au personnel : s'élèvent à 749 239 euros (769 080 euros présentés en décembre 2022).

La baisse est liée à la période de non remplacement d'Anaïs PIOLET urbaniste et à la mise à disposition du directeur avec un montant inférieur au prévisionnel 2022.
Les ressources humaines sont maintenues :
- remplacement CDI d'urbaniste d'Anaïs PIOLET par un CDD architecte-urbaniste pour un an 2023/2024. Les auditions sont passées, le candidat retenu n'a pas donné pas suite. Des réflexions sont en cours.
- Prolongement du CDD de Kévin DOUSSAINT, paysagiste, de mars 2023 au 31 décembre 2023 (à partir de mai prolongation à 70%).

Les recettes :

Le montant des recettes s'élève à 894 380 euros (894 472 euros présentés en décembre 2022)

- TA 700 000 euros.100 000 euros de plus par rapport à 2022 votés à la commission permanente du 17 mars 2023. Christian FEROUSSIER souligne un premier signe positif du Département.
- 103 5000 euros sont attendus pour les conventions et adhésions de la part des communes et intercommunalités.
- 39 472 euros proviennent des subventions liées au programme d'actions.
- 101 726 euros seront prélevés sur la trésorerie du CAUE et donc son fonds associatif qui sera de 163 205 euros fin 2023.

Le Président alerte sur le fait que ce fonds associatif sera dans le rouge en 2024. Il remercie du travail méticuleux fait par Jean-Luc PRAS comptable. Les comptes ont été pré-validés par l'expert comptable.

Il rappelle que depuis 2018 la volonté politique du CAUE est de mobiliser le fonds associatif pour conduire de nouvelles actions et maintenir l'équilibre budgétaire.
Cette situation ne peut être pérenne.
Pour maintenir une ingénierie a minima au niveau actuel et co-financer des actions nouvelles, il faut solliciter le Département pour une augmentation de la part de la TA reversée au CAUE, en identifiant les besoins actuels et les perspectives à 5 ans.
Un premier acte concret a été franchi le 17 mars dernier avec la validation de 700 000 euros de TA.
Sur la durée, le montant à solliciter auprès de Département doit être calibré en fonction :
de l'évolution de la masse salariale et des frais de fonctionnement d'une part et de l'ambition légitime qui sera donnée au futur projet stratégique 2023 /2026 d'autre part.

2.2 Deux hypothèses de projection budgétaire :

Hypothèse 700 000 euros de TA sur 2023/2027 :

- Ressources humaines :

Maintien du CDD paysagiste Jules ABEL (de CDD à CDI)
Poursuite du CDD paysagiste Kévin DOUSSAINT jusqu'à fin 2023
Recrutement CDD urbaniste (en remplacement Anaïs PIOLET) pour un an de mai 2023 à mai 2024.

- Programme d'actions limité :

Financement d'actions classiques en les réduisant.
Pas de mobilisation de cofinancement pour de nouvelles actions.

- Fonds associatif très réduit. Au delà de 2024 une réorganisation serait nécessaire avec une diminution des ressources humaines.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex
Tél : 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

Hypothèse 800 000 euros de TA sur 2023/2027 :

- Ressources humaines :

Maintien du CDD paysagiste Jules ABEL (de CDD à CDI)
Maintien du poste conseiller urbaniste.

- Programme d'actions

Basé sur 20 000 euros/an. Il permet de mobiliser des co-financements d'actions avec un autofinancement CAUE.

- Fonds associatif préservé, positif de peu.

Christian FEROUSSIER défend cette 2ème hypothèse car elle permet de garantir la qualité d'un service public, de conserver une ingénierie départementale de proximité, de favoriser la qualité du cadre de vie des habitants et l'attractivité de l'Ardèche. Cette hypothèse permet de ne pas mettre en péril la structure.

Jean-François VILVERT s'inquiète du passage en CDD de 2 postes qui étaient en CDI et de la précarisation des salariés.
Christian FEROUSSIER répond que le contrat CDI de Jules ABEL qui était en CDD est signé avec prise d'effet au 1er mai 2023. Le poste en CDD de Kévin DOUSSAINT est un poste de renfort prolongé jusqu'à fin 2023.
Il informe les administrateurs du prochain départ de Vincent LHERM (futur Directeur adjoint au CAUE de l'Aveyron), architecte qui était en CDI et qui sera remplacé par un recrutement en CDD d'un an. Il ne veut pas faire de CDI sans assurance financière du Département.

Laure Vigneron comprend le principe de précaution évoqué mais souligne la perte de chance en recrutement avec des CDD. Le crédit à long terme de la structure est mis à mal. Il faut une forte mobilisation du CAUE pour obtenir les 800 000 euros nécessaires. Le service rendu aux collectivités par le CAUE est essentiel.

Patrick FOURCHEGU souligne que les 200 000 euros supplémentaires prévus se réduisent à 100 000 euros aujourd'hui et ne permettent pas au CAUE de poursuivre ses missions.

Laurence ALLEFRESDE insiste sur la qualité du recrutement. On n'attire pas les mêmes personnes en CDD et en CDI. Elle note l'absence de conseillers départementaux ce jour pour défendre le CAUE.

Le Président aura une discussion avec le Département sur les besoins, la stratégie et le plan d'orientation du CAUE. Après celle-ci, chacun prendra ses responsabilités. Un rendez-vous sera demandé au Président du Département avec des membres du CA et le Directeur. Il souhaite se battre pour les salariés. Un débat public pourrait avoir lieu ainsi qu'une présentation en commission permanente le 16 juin.

Hervé OZIL ajoute qu'il faut au CAUE une lisibilité pour avoir des perspectives jusqu'à fin 2027.

Brigitte MOREL note que l'on avance par étapes.

Wesley BAUDEZ dit le soulagement sur le plan humain et pour le territoire ardéchois du maintien du poste paysagiste en CDI. Il remercie le Président et le Bureau pour avoir obtenu 100 000 euros de plus pour 2023.
Plusieurs questions demeurent : quid du CDD urbaniste en remplacement du CDI d'Anaïs PIOLET et du passage d'un CDI architecte à un CDD.
2 CDI basculent en CDD, la situation s'aggrave.

Jérôme DAMOUR informe que pour le CDD d'urbaniste , les auditions ont eu lieu, pas de candidat retenu à ce jour (désistement du candidat choisi), une réflexion est en cours sur son remplacement.

Christian FEROUSSIER insiste sur le fait que le Département assumera ces changements en CDD. Pour sa part sans visibilité il ne veut signer de CDI immédiat, pas de garanties il verra en juin. Il ne signera qu'à l'obtention des 800 000 euros.Il n'y aura probablement pas de visibilité avant septembre
Les responsables prendront leurs responsabilités. Il rappelle que les échanges sont très durs pour passer de 600 00 à 800 000 euros.

Guy BOUCHER demande combien de dossiers le CAUE est en capacité de traiter.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex
Tél : 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

Le Président répond qu'il faudra calibrer.

Jérôme DAMOUR ajoute qu'il faudra prioriser les accompagnements et faire des choix.

Jean-Francois Vilvert interroge si une 4ème démission en CDI arrive quelle décision sera prise ?
Le Président répond qu'en ce cas une rencontre avec le Département sera obligatoire pour une prise de décision.
Si les 100 000 euros supplémentaires ne sont pas obtenus, il mettra au vote. Il veut que le Département reconnaisse le CAUE, c'est une stratégie politique. Il ne veut pas mettre de pression au Département.

L'ensemble des administrateurs pense qu'un CDI serait un signe fort auprès du Département. En effet c'est un CDI qui existait, il faut le matérialiser mais il faut encore un effort du Département. Un CDI rassurerait l'équipe sur sa capacité à répondre aux nombreuses sollicitations.

Christian FEROUSSIER donne son accord pour recruter un architecte en CDI face au départ de Vincent LHERM qui était en CDI.

Jérôme DAMOUR ajoute qu'une réflexion est en cours sur le conseil aux particuliers afin d'étudier d'éventuelles évolutions du service.

Wesley BAUDEZ demande comment l'équipe peut défendre la structure.

Le Président répond qu'il n'y a pas l'équipe d'un côté et et le CA de l'autre. C'est collectivement que le message sera porté au Département par une émanation du CA, de manière apaisée.
Il veut être inattaquable et souhaite donner tous les moyens au CAUE pour fonctionner.

Patrick FOURCHEGU s'excuse car il doit quitter le conseil d'administration, il souhaite être accompagné à l'Assemblée plénière des Villages de caractère le 20 juin par le CAUE pour une présentation sur l'économie en eau. Il prendra attache avec Jérôme DAMOUR.

Informations sur le montant de la TA perçu par les CAUE
(document distribué en séance).
La FNCAUE a transmis les modalités de reversement au niveau national de la TA aux CAUE :
En moyenne 22% est reversé aux CAUE et 78% aux ENS. Des écarts importants existent entre les départements. On observe que dans ceux ayant une métropole forte, les rendements de TA sont plus importants, à l'inverse les départements ruraux ont besoin d'un taux plus fort pour assurer un financement répondant aux besoins du territoire.

A la commission permanente du Département du 17 mars dernier, a été validé le reversement au CAUE de 28% de la TA prévue au budget 2023 soit 700 000 euros.
Soit TA de 2 500 000 euros prévue en 2023.
Un reversement de 800 000 euros correspondrait à 32% de TA.

Brigitte MOREL souligne le manque d'ingénierie locale en milieu rural et le besoin de pérenniser l'équipe CAUE.

Informations sur le recouvrement des conventions de 2015 à 2019 :
11 500 euros restent à percevoir sur les 85 000 qui n'avaient pas été perçus.
Le Président remercie le service comptabilité du CAUE pour son travail de recouvrement.

3. Présentation du projet de convention pluriannuelle de partenariat, d'objectifs et de moyens 2023/2027 entre le Département de l'Ardèche et le CAUE de l'Ardèche

(document distribué en séance).
Jérôme DAMOUR présente ce projet de convention pluriannuelle demandé par le Département en début d'année.
Un travail a été fait avec les services du Département. Une validation technique a été donnée.
L'enjeu de la convention serait un engagement financier 2023/2027 permettant une qualité de travail pour le territoire ardéchois et la mise en œuvre des actions avec une équipe pérennisée.
Elle assure un partenariat renforcé Département/CAUE.
Le Président propose de présenter le tableau sur les 700 000 euros à la commission permanente du

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex
Tél : 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

16 juin et exprimer le souhait des 800 000 euros avant le vote.
Il souhaite faire signer une convention annuelle à 700 000 euros pour 2023 et une convention pluriannuelle à 800 000 euros à signer pour 2024 et à travailler d'ici là.
A ce jour cette convention pluriannuelle n'est pas discutée et il pense que le Département ne la votera pas.
Le Président posera la question de avoir si une convention est nécessaire pour les 700 000 euros de 2023 validés en commission permanente du 17 mars 2023.
Un travail sur la convention pluriannuelle 2024/2027 est à mener.

4. Informations ressources humaines

En résumé (cf plus haut) :
Départ de Vincent LHERM architecte conseiller, lancer un recrutement en CDI
CDD pour renfort équipe de Kévin DOUSSAINT, paysagiste conseiller, prolongé jusqu'à fin 2023 en temps partiel 70% à partir de Mai.
CCD de Jules ABEL, paysagiste conseiller, se transforme en CDI avec effet au 1er mai 2023
CDI d'Anaïs PIOLET, urbaniste conseillère, remplacement par un CDD d'un an, de mai 2023 à Mai 2024 non encore pourvu, réflexion en cours.

5. Création du Comité Social et Economique (CSE) du CAUE

La création d'un CSE (Comité Social et Economique) dont le rôle et les missions ont été présentées au CA du 15 décembre dernier, obligatoire dans les structures à partir de 11 salariés, est effective.
Les élections se sont déroulées le 24 janvier 2023.
2 titulaires : Séverine MONDINO et Wesley BAUDEZ et 2 suppléants : Vincent LHERM et Patrick YIU ont été élus pour 4 ans.
Une réunion par mois est prévue avec l'employeur ou son représentant.

6. Elaboration de la stratégie de communication du CAUE : calendrier

Le souhait est de mobiliser les membres du CA dans le suivi des actions du projet d'orientation et dans l'élaboration de la stratégie de communication. Le Président remercie les administrateurs qui se sont impliqués dans l'élaboration du projet d'orientation.
Pour l'action valeurs d'exemples : une mobilisation est demandée pour sélectionner les 7 projets qui seront envoyés au jury régional. Date 12 avril le matin en distanciel ou présentiel. Hélène LACROIX et Hervé OZIL se portent volontaires.
Pour l'action paysages mobilisés : mobilisation pour un COPIL avant l'été et pour la journée Paysage qui aurait lieu le 19 et/ou 20 octobre. Brigitte MOREL se porte volontaire.
Pour la création de l'offre pédagogique : un groupe de travail est à prévoir, appel à volontaire lancé.

Groupe de travail stratégie de communication :
La démarche a pris un peu de retard car liée à l'élaboration du projet d'orientation elle même dépendante des échanges en cours avec le Département sur la convention pluriannuelle de partenariat.
3 rencontres sont à prévoir d'ici fin 2023.
Hervé OZIL se porte volontaire, Isabelle DESCOURS (excusée ce jour) avait exprimé son intérêt.

7. Points divers

7.1 Programme d'actions 2023

Le directeur présente ce point. Le plan d'orientation se met en place progressivement.

Axe1 : accompagnement engagé face à l'urgence climatique et environnementale

Accompagnement des collectivités :

Nombreuses sollicitations reçues, 20 depuis le début de l'année.

Etudes partenariales :

Franges urbaines : Finalisation en cours de l'étude des interactions entre l'agriculture et la frange urbaine.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex
Tél : 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

Présentation lors de l'urba session du 24 avril prochain.

ADT : Sollicitation pour un accompagnement sur les villages de caractères avec la mobilisation d'étudiants.

EPTB et CDC Beaume-Drobie : Sollicitation pour une étude architecturale et paysagère sur les questions liées à la gestion de l'eau.

DDT : Elaboration d'un catalogue de formes urbaines denses et qualitatives. Laure Vigneron précise qu'il s'agit de sensibiliser les élus aux formes urbaines denses et qualitatives.

Bons Plan(t)s :

Guylaine Magniez pilote ce sujet avec des visites conseils au printemps et cet été auprès des communes inscrites.
Une formation aux membres de ce réseau et aux élus, au Centre « terre vivante », est programmée le 16 juin. Date à modifier certainement car la commission permanente au Département se tient le même jour.

Permanences conseil architectural :

Réflexion en cours pour une évolution éventuelle du dispositif.

Axe 2 : Une volonté d'innovation

Appel à envie reconquête du centre bourg :

Echanges avec les CAUE du Massif central pour le dépôt d'un dossier de financement CIMAC.

Mobilisation enseignement supérieur :

Ateliers hors les murs sur CDC Bassin d'Aubenas (partenariat CAUE et PNR des monts d'Ardèche en cours). Etude d'un partenariat futur avec l'ADT.

Cours d'écoles :

Plusieurs sollicitations sont arrivées : Annonay, Collège de Vals, Soyons, St Symphorien sous Chomérac, St Désirat.
Participation à la journée du 29 mars dernier à la Voulte « végétalisation des espaces éducatifs ». Mise en place d'une stratégie d'intervention du CAUE. Hélène LACROIX et Christian FEROUSSIER ont trouvé cette journée très intéressante.

Axe 3 : Partage d'une culture commune de la qualité du cadre de vie

Valorisation constructions inspirantes :

Valeurs d'exemples édition 2023 : participation de membres du CA dans le jury du CAUE. La sélection régionale aura lieu le 13 juin suivie du palmarès en octobre.

Outil de sensibilisation à la qualité architecturale :

Réflexion sur un outil créé sur la CDC Ardèche des sources et volcans, sur la couleur des façades, toitures et menuiseries en partenariat avec l'UDAP.

Lieux ordinaires pour beaux projets culturels :

Lancement de l'exposition « Places aux femmes » le 8 juin suite à l'Assemblée Générale du CAUE.

CF

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex
Tél : 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

Formation des professionnels :

Poursuite des 5 à 7 de l'éco construction.

Prends ton casque :

En juin 2023, visite de la cantine de Davézieux à destination des élus et des professionnels.

Urba-sessions :

Prochaines sessions le 24 avril et 16 mai, un voyage d'étude et des visites suivront.

Réseau des acteurs de l'urbanisme :

Rencontre bi-annuelle et animation d'ateliers.

Réseau départemental du paysage :

Initiation du réseau en 2023 avec une journée du paysage à l'automne qui sera l'occasion de lancer l'exposition « Paysages mobilisés ».
Sollicitation du Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche pour des animations paysage lors des journées du patrimoine 2023.

Création d'une offre pédagogique :

Construction en cours de partenariats avec l'Education Nationale et le Département (Education Action Culturelle).
Participation au PREAC architecture.

Paysages mobilisés :

En 2022 sept rendez-vous ont eu lieu pour sensibiliser aux interactions entre changement climatique et évolution des paysages.
Un appel à photos a été lancé fin 2022 auprès des ardéchois pour exprimer leur perception des paysages quotidiens.
Un partenariat avec le CERMOSEM a été conduit pour analyser et restituer les informations recueillies dans l'appel à photos et les rendez-vous.
Une exposition sera réalisée pour valoriser l'ensemble de l'action. Un vernissage de celle-ci est prévu à l'automne à l'occasion de la journée départementale du paysage.

Axe 4 : Une équipe engagée pour le changement de pratiques

Contribution à l'ingénierie départementale :

Des rencontres régulières ont lieu. Projet de convention avec le SDEA à travailler (cf ci-après 7.3).

Nouveaux outils de communication :

Action en lien avec un groupe de travail (équipe/administrateurs) à initier (cf plus haut).

7.2 Sollicitation de la Mission locale d'Aubenas. Opération « c'est mon patrimoine »

Cette opération doit permettre aux jeunes et à leur famille de s'approprier de façon originale des lieux patrimoniaux, leur histoire et leurs collections. Le projet repose sur la co-construction entre au moins deux partenaires : une structure culturelle et un partenaire éducatif ou social.

La mission locale Ardèche méridionale (MLAM) a sollicité le CAUE en 2022 pour étudier une relocalisation de ses activités dans un site patrimonial.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex
Tél : 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

La participation à l'opération « c'est mon patrimoine » permettrait de tester un accompagnement pédagogique et de bénéficier d'un financement pour s'équiper d'outils pédagogiques.
Des ateliers de sensibilisation à l'architecture seront destinés aux jeunes issus en priorité du contrat de ville des quartiers d'avenir d'Aubenas et aussi des jeunes volontaires accompagnés par la MLAM.

Il est demandé aux administrateurs d'autoriser le président à mobiliser les subventions nécessaires pour l'opération c'est mon patrimoine. Le dossier de subvention est à déposer au ministère de la culture. Le montant total du budget est de 12 500 euros.

Les membres du CA votent à l'unanimité des membres présents, l'autorisation pour le Président de mobiliser les subventions nécessaires pour l'opération « c'est mon patrimoine ».

7.3 Projet de convention SDEA/CAUE

(document distribué en séance).
Ce projet de convention permettra aux deux structures de mieux travailler ensemble et clarifier l'activité de chacune ;
Une rencontre entre les équipes et les directeurs a eu lieu.
Le schéma proposé rend plus lisible pour les collectivités, les offres de services et de prestations de chaque structure.
La convention définit les engagements du SDEA et du CAUE vis à vis des collectivités et les engagements réciproques entre les deux structures : appui pour certains projets sur le chiffrage côté SDEA, avis qualitatifs en matière d'urbanisme et de paysages côté CAUE.

Céline VIDALLET s'interroge sur l'enjeu d'une telle convention.

Le CAUE accompagne les collectivités en amont, le SDEA est dans l'opérationnel.
Il faut travailler sur l'articulation et communiquer en direction des collectivités.
Le Président répond que rassembler les structures d'ingénierie dans un même lieu à Bésignoles est en discussion.

Laurence ALLEFRESDE souligne que cette convention n'a de sens que si elle clarifie le rôle et les missions de chacun. Il faut une complémentarité et non une rivalité. Les deux structures n'ont pas les mêmes méthodes, ni la même façon de conduire les projets. Il faut réaffirmer le rôle de chacune.

Céline VIDALLET ajoute que le SDEA est dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) avec un rôle opérationnel alors que le CAUE se situe en amont avec un rôle de conseil.

Hervé OZIL pense que le schéma proposé n'est pas abouti.

Le Président estime que ce projet de convention est à mûrir.

Wesley BAUDEZ interroge le Président sur un futur déménagement à Bésignoles.

Christian FEROUSSIER répond que des travaux sont en cours pour rendre le bâtiment utilisable. Rien n'est décidé actuellement pour un déménagement du CAUE à Bésignoles. Si cela devait se faire ce ne serait pas avant 18 mois/2ans .
Un travail avec l'équipe pour cerner les besoins et ouvrir le champ des possibles sera mis en œuvre.

Le Président annonce la date de l'Assemblée générale qui aura lieu le 8 juin dans les locaux de la Préfecture et sera suivie du lancement de l'exposition « Places aux femmes » en partenariat avec les services de l'Etat

L'ordre du jour étant épuisé, Christian FEROUSSIER remercie les participants de leur attention et lève la séance à 20 heures 35.

Le Président

Christian FEROUSSIER

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex
Tél : 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr